

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2015-2016

20 AVRIL 2016

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE SIÈGE ENTRE LE ROYAUME DE
BELGIQUE ET L'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA DÉMOCRATIE ET
L'ASSISTANCE ÉLECTORALE, FAIT À BRUXELLES LE 15 MAI 2014⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°260 (2015-2016) n°1 et 2.

Article unique

L'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'Institut international pour la Démocratie

et l'Assistance électorale, fait à Bruxelles le 15 mai 2014, sortira son plein et entier effet.